



Bulletin d'inscription aux formations

MODE D'EMPLOI

1. Imprimez et remplissez ce bulletin
2. Faites le nous parvenir signé et accompagné des frais d'inscription pour réserver votre place
3. Vous recevrez une confirmation et une convocation pour le démarrage de l'atelier

ENTREPRISE

Raison sociale :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone Standard :

Personne en Charge de la formation

Mme Mlle M :

Fonction :

Téléphone : Fax :

Email :

FACTURATION

Adresse de facturation si différente :

.....

Adresse d'envoi des convocations si différentes :

.....

1

Cabinet Human Resource SEED (HRSEED) – Votre Business Partner en Développement RH

Tél +228 92 05 18 28

<https://certification.hrseed.com> | <https://www.hrseed.com>

Email : info@hrseed.com | Boris@hrseed.com

Lome TOGO



STAGE / FORMATION

Intitulé du stage/formation :

Nombre de stagiaires:.....

Date de début : Date de fin :

Modalité de formation Autoformation Virtuelle Présentielle

NOM ET PRENOMS DES STAGIAIRES :

Numero	Nom & Prénoms	Telephone	Email
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			

(La signature de ce bulletin entraîne l'acceptation des conditions générales de vente de HRSEED)

Date

Signature

Cachet



Conditions générales de vente

Prestation de services

Ces conditions de vente concernent les activités de formation organisé par le cabinet HRSEED pour favoriser le développement des compétences des participants.

Commande

Toute commande de formation interentreprises suppose que le client accepte le contenu du stage présent dans le catalogue des stages en vigueur.

Toute commande de formation intra entreprise suppose que le client accepte le contenu du stage décrit dans la proposition de collaboration.

Prix et conditions de paiement

Nos prix sont établis TTC. La facture est adressée au client avant exécution de la prestation.

En cas de prise en charge par un organisme de financement de formation, il appartient au client de faire la demande de prise en charge avant le début de la formation auprès de l'organisme dont il s'agit.

En cas de prise en charge partielle, la différence sera directement facturée au Client.

En cas de non règlement par l'organisme de prise en charge quelle qu'en soit la cause, la facture devient exigible auprès du client.

Tout stage est considéré comme dû dans son intégralité.

Règlement

Le règlement des factures peut s'effectuer par chèque, par virement bancaire, ou en espèce selon l'indication de la facture.

Les factures sont payables à réception, net et sans escompte sauf autre échéance indiquée sur la facture.

Convention de formation

Nos factures font office de convention de formation. Toutefois une convention de formation standard peut être adressée sur demande

Convocations

HRSEED, ne peut être tenue de la non réception de la convocation quels qu'en soient le ou les destinataires chez le client, notamment en cas d'absence du ou des stagiaires à la formation.



Dans le doute il appartient au client de s'assurer de l'inscription de ses stagiaires et de leur présence à la formation.

Annulation, absence, report d'inscription

Toute annulation d'inscription doit être signalée par téléphone et confirmée par écrit.

Une annulation intervenant moins d'une semaine avant le début du stage entrainera la facturation de 50.% des frais de participation.

Une annulation intervenant moins de 3 jours avant le début du stage entrainera la facturation de la totalité des frais de participation.

Annulation d'un stage

HRSEED, se réserve le droit d'annuler ou de reporter tout stage en cas de manque de participants suffisants ou de proposer un nouveau lieu de formation en cas de problème technique ou logistique et ce sans aucun dédommagement.

En cas d'annulation, les stagiaires seront prévenues au moins une semaine avant le début du stage et leurs frais d'inscriptions leurs seront entièrement remboursés.

De nouvelles dates ou sites leurs seront proposés, ce qui donnera lieu à une nouvelle commande.

Propriété intellectuelle

Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle des supports faite sans le consentement de l'auteur ou ses ayants droit ou ayants cause est illicite.

La responsabilité du client serait engagée si un usage non autorisé était fait de ces logiciels ou supports de stage.

Responsabilité

Sauf faute lourde, HRSEED limite sa responsabilité au montant des prestations fournies. Concernant le passage de tous les types de tests de certifications, HRSEED dégage toute responsabilité en cas de problème, notamment d'ordre technique.

Attribution des compétences, litiges

L'élection de domicile du cabinet HRSEED est faite à son siège social.

Les parties s'efforceront de résoudre à l'amiable tout différend susceptible d'intervenir entre elles au cours de l'interprétation ou de l'exécution de ce contrat.

A défaut d'accord amiable le différend sera soumis à la juridiction compétente au Togo.